

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 AVRIL 2017

PRESENTS : M. DEVOLF Jacky, Mme BAVOUZET Pascale, M. COLIN Patrice, M. ROBINET Jean-François, Mme HAUSWALD Fabienne, M. ROUMET Vincent, Mme PAILLAULT Marie-Hélène, M. COLIN Francis,

ABSENTS EXCUSES : M. DEFFONTAINES Laurent a donné procuration à Mme BAVOUZET Pascale

Mme DAIGURANDE Christelle, Mme SALLE Nadine, M. JANVIER Valery, M. SCHULER Sylvain,

ABSENTS : Mme MOULIN Valérie, Mme THOMAS Anne,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLIN Patrice

Après l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 04 avril 2017 et la désignation du secrétaire de séance, le Maire, M. DEVOLF, aborde les différents points de l'ordre du jour.

2017-29 : Choix des entreprises pour la Réhabilitation de l'épicerie et création d'un snack-bar :

Le maire relate l'ouverture des plis qui a eu lieu le 27 mars 2017 et précise que la commission d'appel d'offres, réunie le 27 mars 2017, a retenu les entreprises suivantes :

N° DU LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT HT
1 VRD Démolition Gros-Œuvre	PEREIRA-LAMY 36160 POULIGNY NOTRE DAME	41 724,64
2 Enduits	BERNARDEAU ZI Les Murailles 36400 MONTGIVRAY	15 361,92
3 Charpente Métallique	ACME 12 Bld Gambetta 18000 BOURGES	12 800,00
4 Couverture - Etanchéité	ETC LAKOUISSI Zac la Garenne 18120 MEREAU	12 243,95
5 Ossature Bois-Bardage Bois-Bardage Métallique	CCBH 12 rue des Artisans 36390 CIRON	10 998,85 Variante + 1 863,20
6 Menuiserie ALU - Menuiserie	ADAM 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT	18 000,00
7 Menuiserie Bois - Cloisons-Doublage-Faux Plafond- Panneaux Isothermes	MDC 21 Allée des Sablons 36330 LE POINCONNET	30 267,12
8 Carrelage -Faïence	DAUNY 10 Bd de la Valla 36000 CHATEAUROUX	4 962 ,95 Variante + 368,60
9 Plomberie – Sanitaire - Chauffage	BERRY CHAUFFAGE 22 route du Four à Chaux 36120 ARDENTES	6 788,00
10 Electricité - Ventilation	LEVIS 68/70 Bld de Cluis 36000 CHATEAUROUX	13 560 ,00 Variante + 1 769,00
11 Peinture	BARBOTIN ZI des Narrons 36200 ARGENTON SUR CREUSE	4 101,60 Variante + 702,36
12 Revêtement de sol plastique	VACHER Route de Villers 36130 DEOLS	4 007,70
TOTAL		179 519,89

Il propose d'entériner cette décision. Après délibération, le conseil municipal approuve la décision de la commission d'appel d'offres et autorise le maire à signer les marchés.

2017-30 : Création d'un poste de Rédacteur :

Considérant les nécessités du service administratif, le maire propose de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} mai 2017. Après délibération, le conseil municipal décide de créer un poste de rédacteur à temps complet à compter du 1^{er} mai 2017 et de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

2017-31 : Réactualisation des demandes de Subventions pour le projet d'agrandissement du commerce multiservices et la création d'un snack-bar :

Le maire rappelle la délibération du 08 février 2017 concernant les demandes de subventions et indique qu'après l'ouverture des plis, il convient de réactualiser les demandes de subventions.

Le montant de l'opération s'effectue de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANT HT
Rénovation et Construction	179 519,89 €
Honoraires Architecte	20 000,00 €
Etude de sol	1 400,00 €
Contrôle Technique, SPS, Repérage Amiante, Attestation Handco	5 860,00 €
Assurance Dommage Ouvrage	5 000,00 €
DIVERS : Insertions NR, EDF, Panneau	5 000,00 €
MATERIEL (BAR)	10 000,00 €
MONTANT HT	226 779,89 €

RECETTES	MONTANT
Conseil Général : Fonds Départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en zone rurale	29 870,00 €
Contrat de Région (commerce)	48 000,00 €
ETAT (DETR + Contrat de Ruralité)	72 000,00 €
Fonds de Concours	15 555,00 €
Fonds Propres	61 354,89 €
MONTANT HT	226 779,89 €
Autofinancement de la TVA 20%	45 355,98 €

Après délibération, le conseil municipal accepte le plan de financement et charge le maire de solliciter les diverses demandes de subventions et de signer toutes les pièces relatives à ces demandes.

II) INFORMATIONS DIVERSES :

Eclairage public : Le maire va établir un arrêté portant réglementation des horaires d'éclairage public sur le territoire de la commune.

Ecole primaire : Suite à un courrier de deux enseignantes (Mme Loubes et Aubard) concernant la décision de regrouper les 3 classes élémentaires dans le même corps de bâtiment, le conseil municipal apportera une réponse à ce courrier au directeur.

Petit Braquet 22 juin 2017 : Cette manifestation passera à Arthon. Le complexe sportif sera un point de ravitaillement entre 16h et 16h30.

Concours des maisons fleuries : Les inscriptions sont à retirer en mairie. Le conseil municipal réfléchit pour changer le mode de récompense.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19h30.

Le prochain conseil municipal est fixé au 23 mai 2017 à 20 h.